

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2015

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2779)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN41

présenté par
Mme Adam, rapporteure

ARTICLE 7

Dans la première phrase de l'alinéa 14, substituer aux mots "tels qu'énoncés" le mot "mentionnés".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.